

GT-ADI-INT(2020)4

Strasbourg, 19 octobre 2020

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INTÉGRATION INTERCULTURELLE (GT-ADI-INT)

Rapport de réunion et liste de décisions

1. Ouverture de la réunion

Jeroen Schokkenbroek, Directeur de l'anti-discrimination (Direction générale de la démocratie), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres et autres participant(e)s. Il rappelle et replace dans leur contexte les objectifs généraux du GT-ADI-INT et note que la constitution de ce Groupe de travail constitue une occasion importante de promouvoir l'approche des politiques d'intégration interculturelle et les valeurs correspondantes au sein des 47 États membres du Conseil de l'Europe. Il souhaite au Groupe de travail une réunion fructueuse.

Avec l'accord unanime des membres, la Secrétaire du GT-ADI-INT assume la présidence du Groupe de travail en attendant qu'une personne soit élue à cette fonction à la deuxième réunion.

Les membres du GT-ADI-INT adoptent l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I.

La liste des participant(e)s se trouve à l'annexe II.

2. Informations communiquées par le Secrétariat

La Secrétaire du GT-ADI-INT présente les méthodes de travail et les procédures du Groupe de travail, le tout premier organe à plusieurs niveaux établi au sein de la structure intergouvernementale du Conseil de l'Europe. Elle rappelle que le Groupe de travail est un organe subordonné qui rend compte au CDADI, le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion, dont elle présente les objectifs et la composition. Elle rappelle en outre que la mission du GT-ADI-INT fait partie du mandat de plus vaste portée du CDADI et que le Groupe de travail ne prendra pas de décision par vote – sauf sur des questions de procédure – mais se mettra d'accord sur des conclusions sous la forme de recommandations unanimes à soumettre au CDADI pour décision. Elle détaille en outre les missions principales et tâches spécifiques du GT-ADI-INT selon la note explicative distribuée à l'occasion de la réunion (Document CDADI(2020)4). Elle décrit enfin le rôle du ou de la Rapporteur(e) sur l'égalité de genre et invite les membres qui le souhaitent à présenter leur candidature avant midi.

3. Tour de table du GT-ADI-INT

Les membres présentent leur parcours et leurs travaux dans le contexte des objectifs du GT-ADI-INT et décrivent brièvement leurs réalisations respectives, présentées dans le [document d'information sur les membres du GT-ADI-INT](#). Toutes et tous accueillent avec satisfaction les objectifs du Groupe de travail, se déclarent reconnaissant(e)s d'en faire partie et expriment leur espoir de contribuer véritablement et concrètement à une meilleure intégration des migrant(e)s.

La parole est également donnée aux autres participant(e)s pour une brève présentation.

Par ailleurs, les membres déclarent attendre avec intérêt les travaux du GT-ADI-INT qui devraient s'avérer également utiles à l'avenir pour :

- a) l'amélioration de la coexistence pacifique et de la cohésion sociale au sein de sociétés culturellement diverses (Azerbaïdjan, Bergen, Macédoine du Nord, Espagne, Royaume-Uni) et des droits et des conditions de vie des groupes minoritaires, notamment à la lumière des enseignements tirés de la pandémie de Covid-19 (Bradford, Lublin, arrondissement londonien de Lewisham, Norvège, Reykjavik, Espagne) ;
- b) la promotion de bonnes pratiques – notamment en matière de coordination à plusieurs niveaux – dans l'ensemble de la zone du Conseil de l'Europe (Bursa-Osmangazi, Bilbao, Italie, Limassol, arrondissement londonien de Lewisham, Malte, Portugal, Reykjavik) ;
- c) la lutte contre la ségrégation, la marginalisation et les discours de haine (Lublin, arrondissement londonien de Lewisham, Espagne) ;
- d) l'amélioration de l'élaboration des politiques d'intégration et l'harmonisation des politiques et pratiques entre tous les niveaux des pouvoirs publics (Bilbao, Bergen, Finlande, Italie, Limassol, Lublin, Malte) ;
- e) l'établissement de compétences interculturelles au sein des autorités publiques (Reggio Emilia).

Bon nombre des membres font savoir que leur pays est en train d'établir ou de réviser ses stratégies d'intégration et indiquent apprécier en particulier l'importance accordée par le GT-ADI-INT à l'élaboration d'un modèle de stratégie au niveau national.

4. Le modèle de politique d'intégration interculturelle : un aperçu du paradigme de la politique des Cités interculturelles tel qu'approuvé par la [CM/Rec\(2015\)1](#).

La Co-Secrétaire, Cheffe de la Division de l'inclusion et de l'anti-discrimination, présente le modèle de politique d'intégration interculturelle. Elle souligne les liens existants entre les valeurs fondamentales de l'intégration interculturelle et le cadre des droits humains et de la démocratie promu par le Conseil de l'Europe. Elle met en outre l'accent sur les solides fondements normatifs, de recherches et de pratiques sur lesquels s'appuie le modèle de politique et invite le Groupe de travail à examiner comment les politiques nationales peuvent bénéficier des connaissances acquises par les initiatives locales et les pays qui l'ont mis en œuvre.

Les membres soulignent la nécessité d'approfondir la question de la gouvernance à plusieurs niveaux, en mettant l'accent sur les modalités pratiques, y compris le cadre de gouvernance partagé, la

promotion d'un sentiment d'adhésion et de cocréation parmi tous les partenaires et la mise en œuvre conjointe.

5. Présentation et discussion de l'avant-projet de cadre de politiques multi-niveaux pour l'intégration interculturelle

La Secrétaire présente les précédents travaux du Conseil de l'Europe qui ont conduit à la création du GT-ADI-INT. Elle met l'accent sur le Laboratoire des politiques pour l'intégration inclusive du programme des Cités interculturelles, pierre angulaire de l'élaboration d'un avant-projet de cadre de politiques multi-niveaux pour l'intégration interculturelle à l'échelon national. Elle souligne les résultats d'une analyse approfondie qui a apporté des preuves des effets positifs de la gouvernance à plusieurs niveaux dans le domaine de l'intégration des migrant(e)s, et a signalé les principaux défis que le GT-ADI-INT devait relever. Elle fait enfin une présentation d'ensemble du projet de document, rappelant que, du fait de la complexité du modèle d'intégration interculturelle, il convient d'adopter une approche multidisciplinaire à tous les niveaux et de parvenir à un équilibre entre les cadres juridiques, les niveaux de compétence et la pratique.

Les participant(e)s se déclarent fortement favorables dans l'ensemble au projet de document. En ce qui concerne les améliorations à y apporter, les principaux points d'accord des membres sont les suivants :

- a) le document devrait commencer par une déclaration audacieuse sur l'intégration interculturelle comme **modèle de politique moderne**, qui dépasse le seul statut des personnes concernées et vise à donner aux citoyen(ne)s les moyens de développer leur potentiel. Les politiques d'intégration devraient être considérées comme un investissement dans l'avenir, éviter de cibler un groupe en particulier mais s'adresser plutôt à l'ensemble de la société ; elles devraient être des politiques transversales qui permettent à tous les bénéficiaires d'accéder à des services publics de qualité dans des conditions d'égalité et sans discrimination ; elles devraient faire fond sur l'avantage de la diversité à la fois pour les « hôtes » et les nouveaux-venus et permettre aux migrations de fournir des avantages et de devenir une ressource. L'accent devrait être mis sur l'idée d'être ensemble ;
- b) **l'égalité** est assurément un principe fondamental à partir duquel il est plus aisé de s'entendre à tous les niveaux des pouvoirs publics. C'est également un élément distinctif des politiques d'intégration, par rapport aux politiques d'immigration. Le niveau de l'État dispose de cadres, juridiques et autres, pour la réaliser. L'égalité pourrait être le point d'entrée d'une plus large participation du niveau national à la mise en œuvre du modèle d'intégration interculturelle ;
- c) **l'intersectionnalité** est un autre élément important des politiques d'intégration modernes et la mise en œuvre locale du modèle de politique interculturelle renforce ce point. C'est un élément sur lequel il convient d'insister davantage dans le document ;
- d) l'accent pourrait être davantage mis sur le besoin de « **pensée pilote** », ainsi que sur la nécessité de **décloisonner** et de faire converger les politiques entre différents services. Ces deux points sont aussi liés au cadre de gouvernance multiniveaux et une discussion pourrait leur être spécialement consacrée à la prochaine réunion ;
- e) une plus grande importance devrait être accordée aux **bienfaits économiques de l'intégration interculturelle**, considérée comme un investissement qui donne des résultats à moyen et à

long terme, par rapport à l'approche de l'État-providence et aux politiques qui sont sources de dépendance.

6. Discussion sur les « principes » et le « tableau »

En introduisant ce point de l'ordre du jour, la Co-Secrétaire souligne que le projet de document est relativement abouti en ce qui concerne les principes mais qu'il reste à développer davantage le tableau, c'est-à-dire à définir des actions opérationnelles qui deviendront des sources d'inspiration pour les dirigeant(e)s au niveau national.

Les participant(e)s font part de leurs réflexions et de quelques exemples de politiques (une liste de liens utiles se trouve à l'annexe IV). La représentante du Canada présente une description détaillée du parrainage communautaire, l'un des exemples qui figure déjà dans le tableau.

Les membres soulignent également que la crise sanitaire de la Covid-19 a exacerbé les inégalités et mis en lumière d'importantes lacunes en ce qui concerne la collecte de données ventilées, les politiques anti-discrimination et les services sociaux. La crise a montré l'importance de disposer d'une bureaucratie agile et créative qui puisse apporter des aspects positifs à la mise en œuvre des futurs plans d'action pour l'intégration des migrant(e)s. Les enseignements tirés de l'expérience des derniers mois peuvent être utiles aux travaux en cours et à la planification.

Les membres conviennent à l'unanimité des améliorations suivantes :

- a) modifier la structure du tableau pour promouvoir des approches plus collaboratives autour des processus et des services, par exemple, le diviser en quatre sections, qui traitent respectivement de l'égalité, de la valorisation de la diversité, des interactions positives et de la participation dans les domaines suivants : 1) législation et politiques ; 2) pratique et systèmes institutionnels ; 3) culture, communication et discours public ; 4) participation de la société civile. Cela permettrait d'éviter une approche fragmentée et faciliterait davantage les contributions des membres du GT-ADI-INT ;
- b) réunir davantage d'exemples de politiques dans les domaines de la participation et de l'autonomisation des communautés de migrant(e)s. Les exemples ne devraient pas seulement porter sur la seule participation mais devraient également mettre l'accent sur la coopération avec les citoyen(ne)s - y compris les migrant(e)s - et la façon de mobiliser la société civile (par exemple, les plates-formes d'appui qui réunissent les préoccupations de différents individus, la diversification accrue des membres du personnel, des comités, etc. ; la responsabilité partagée ; les approches guidées par la collectivité ; etc.)

En outre, il convient de réunir davantage d'exemples portant en particulier sur :

- les bienfaits économiques pour l'ensemble de la société de l'intégration des migrant(e)s ;
- une analyse selon le genre et une perspective de genre sur les politiques d'intégration ;
- une évaluation ou un examen horizontal des politiques publiques ;
- le dialogue entre diverses religions/diverses convictions comme contribution à une intégration réussie.

7. Discussion sur la gouvernance à plusieurs niveaux

La Co-Secrétaire fait un exposé sur la gouvernance à plusieurs niveaux, en présentant des exemples et des défis à relever actuellement. Elle explique que les travaux se poursuivaient sur cette partie du projet de document et qu'il faudrait y consacrer une discussion plus approfondie à la deuxième réunion. Entre-temps, elle invite les membres du Groupe à discuter du document et de la question avec des collègues de différents services, afin de réunir leurs vues et le fruit de leur expérience et de commencer à mobiliser l'appui en faveur du futur cadre stratégique.

Après cette introduction générale, les membres du GT-ADI-INT bénéficient d'exposés d'un intervenant et d'une intervenante extérieurs : Jorge Jiménez, représentant le Mexique, et Daria Terradez Salom, représentant le gouvernement régional de Valence.

Jorge Jiménez présente le processus et les étapes juridiques qui ont permis d'obtenir la reconnaissance du Mexique comme pays pluriculturel, notamment l'intégration dans les valeurs fondamentales de la Constitution mexicaine de l'interculturalisme et de la mobilité humaine. Aujourd'hui, l'interculturalisme est un principe inscrit dans les principaux textes juridiques qui structurent l'action des différents ministères, ce qui conduit à l'adoption de plans d'action spécifiques pour leur mise en œuvre.

Daria Terradez Salom se félicite que son pays soit récemment passé des politiques d'assimilation à des politiques d'intégration inclusive. L'une des priorités actuelles du gouvernement de la Région de Valencia est de rompre le cercle vicieux de la marginalisation. Cela se fait au moyen d'une collaboration avec les autorités locales qui permettra à terme d'élaborer des politiques, mesures et actions globales assurant un véritable accès aux services et l'inclusion. De même, une approche participative a été retenue pour l'élaboration de la future stratégie d'intégration de la Région de Valencia, dans le cadre d'un processus qui fait appel aux migrant(e)s, citoyen(ne)s et parties prenantes. Parmi les futurs défis que le projet de cadre de politiques multi-niveaux pour l'intégration culturelle du GT-ADI-INT pourrait relever figurent l'absence d'éducation spécifique à la citoyenneté dans les écoles, la nécessité de faire activement participer les migrant(e)s aux processus décisionnels aux niveaux régional et national, et le fait de les informer véritablement de leurs droits, de leurs devoirs et des ressources disponibles.

À la suite des interventions de plusieurs membres du GT-ADI-INT, le Groupe de travail convient que les méthodes de travail et les structures de pays tels que la Norvège, le Portugal, l'Espagne et le Mexique constituent d'intéressantes sources d'inspiration. Le Groupe de travail devrait maintenant recenser tous les autres exemples qui existent et discuter, à la prochaine réunion, de la façon dont ces idées peuvent être mises à profit pour former un modèle de cadre de gouvernance à plusieurs niveaux effective. Le niveau régional pourrait également contribuer à cette discussion car, dans de nombreux États membres du Conseil de l'Europe, il est investi à la fois de compétences et de responsabilités.

8. Discussion sur un modèle de structure pour une stratégie interculturelle

La Secrétaire présente les dix étapes qu'il est proposé de suivre pour établir un modèle de stratégie interculturelle, en soulignant leur importance pour le succès de la planification et de la mise en œuvre participative, le suivi et l'examen de la future stratégie. Elle note en outre que l'efficacité des résultats

escomptés dépendra beaucoup du degré de priorité accordé par chaque pays à l'intégration. Elle souligne en outre l'importance d'une approche fondée sur des données probantes pour adopter des politiques anti-discrimination effectives et prévenir la polarisation du débat et les discours de haine.

Les participant(e)s notent que, comme à tous les stades du projet de cadre de politiques multi-niveaux, coopérer avec toutes les parties prenantes, y compris tous les niveaux des pouvoirs publics et le secteur privé, est un facteur clé de réussite. Ils et elles discutent également de l'importance d'une communication interculturelle adéquate et ciblée, par opposition à une communication « organique », pour mobiliser l'appui en faveur de la stratégie et de ses objectifs.

Le programme des Cités interculturelles et son réseau espagnol font savoir qu'ils mènent d'importants travaux sur la question et que des ressources peuvent être mises à la disposition des autres membres.

Le représentant de Malte indique que son pays se servira du projet de structure pour élaborer son plan d'action national contre le racisme et la xénophobie.

En conclusion, les membres du GT-ADI-INT décident à l'unanimité que le projet de structure est dans l'ensemble un bon outil de planification. Les améliorations à y apporter pourraient viser à :

- a) étendre la notion de données probantes à l'analyse de la pratique ;
- b) ajouter un exemple de meilleures pratiques pour illustrer chacun des dix points ;
- c) préciser que les responsabilités devraient être attribuées de façon claire, et réparties entre divers acteurs/secteurs, bien que la responsabilité ultime de l'obtention des résultats de la stratégie devrait toujours incomber à l'autorité la plus haute de l'État ;
- d) améliorer la formulation en mettant l'accent sur les possibilités plutôt que sur les défis à relever (tout au long du projet de document).

Le Groupe de travail souligne également qu'il est nécessaire d'apporter un appui aux États membres en matière de stratégies de communication interculturelle et propose de créer à l'avenir une base de données des bonnes pratiques interculturelles au niveau de l'État, en suivant l'exemple de celle des Cités interculturelles.

9. Feuille de route 2020-2021 du GT-ADI-INT et prochaines étapes

La Secrétaire présente ce point en faisant une observation préalable sur les méthodes de travail et les procédures du Conseil de l'Europe. Elle rappelle que les documents destinés à être approuvés par le Comité des ministres sont généralement (mais pas obligatoirement) accompagnés de (projets de) recommandations, à savoir de normes juridiques non contraignantes qui permettraient un suivi ultérieur de la mise en œuvre. Elle explique ensuite la différence entre une annexe à un projet de recommandation et un exposé des motifs et demande aux membres du GT-ADI-INT de décider sous laquelle de ces deux formes le projet de cadre de politiques multi-niveaux pour l'intégration interculturelle sera soumis à l'attention du CDADI.

Le Groupe de travail choisit d'établir un exposé des motifs.

En deuxième lieu, la Secrétaire présente le calendrier du CDADI sur la base duquel a été établi un projet de feuille de route.

Les membres du GT-ADI-INT conviennent d'ajouter au programme de travail des discussions portant spécifiquement sur l'intersectionnalité, l'égalité de genre, l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage par les pairs (y compris au niveau national). Ils et elles décident en outre d'évaluer la nécessité de créer un forum qui réunirait les bonnes pratiques des États membres. En dernier lieu, le Groupe de travail se met d'accord sur la feuille de route pour la prochaine période, telle qu'elle figure à l'annexe III.

10. Liste des décisions

Le GT-ADI-INT :

1. a pris note et approuvé le projet de « Document de réflexion sur les stratégies d'intégration interculturelle : considérer la diversité comme une chance », sous réserve des améliorations à apporter dont il a été précédemment convenu ; chargé le Secrétariat d'établir pour sa deuxième réunion un deuxième projet, à savoir un projet d'exposé des motifs sur un cadre de politiques multi-niveaux pour l'intégration interculturelle, en se fondant sur les contributions des membres du GT-ADI-INT soumises par voie électronique ;
2. discuté d'un programme de travail du GT-ADI-INT (Feuille de route 2020-2021), en convient et l'a approuvé ;
3. nommé Sølve SÆTRE à la fonction de Rapporteuse sur l'égalité de genre ;
4. décidé de tenir à sa prochaine réunion les élections pour la présidence et la vice-présidence du Groupe de travail ;
5. décidé de tenir sa deuxième réunion du 1^{er} au 3 décembre 2020, en présentiel et accueillie par le gouvernement de la Région de Valencia. Si la situation sanitaire ne permet pas de se réunir en présentiel, une réunion en ligne sera organisée aux mêmes dates et le gouvernement de la Région de Valencia accueillera la troisième réunion.

11. Autres questions

Aucune autre question n'est soulevée.

Annexe I ORDRE DU JOUR

29 septembre

9h00 – 9h30

1. Ouverture de la réunion
Jeroen Schokkenbroek, Directeur, Direction de l'anti-discrimination, Direction Générale de la démocratie.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Informations communiquées par le Secrétariat
Introduction aux méthodes de travail et aux procédures des comités intergouvernementaux et des organes subordonnés (Résolution [CM/Res\(2011\)24](#)) et à la mission et aux objectifs du GT-ADI-INT.

9h30 – 10h45

4. Tour de table
Les membres du CDADI sont invité(e)s à se présenter et à indiquer leurs attentes concernant le travail du comité – interventions limitées à une minute par personne
5. Le modèle de politique d'intégration interculturelle : un aperçu du paradigme de la politique des Cités interculturelles tel qu'approuvé par la [CM/Rec\(2015\)1](#).
Le Secrétariat présentera les principes fondamentaux du modèle d'intégration des Cités interculturelles (15 minutes).

10h45 – 11h15 Pause-café

11h15 – 12h30

6. Présentation et discussion de l'avant-projet de cadre de politiques multi-niveaux pour l'intégration interculturelle.

Le Secrétariat présentera l'avant-projet de cadre élaboré par le Laboratoire (maximum 15 min).
Les membres du GT-ADI-INT examineront la raison d'être du projet de cadre dans la perspective de l'élaboration d'un cadre final pour examen et approbation à la 2^e réunion du GT-ADI-INT (1 heure).

12h30 – 14h30 Pause déjeuner

14h30 – 16h00 Point 6 (suite) - Discussion sur les principes et le tableau

16h00 Fin du 1er jour

30 septembre

9h00 – 9h30 Point 6 (suite) - Discussion sur les principes et le tableau

9h30 – 10h45 Point 6 (suite) - Discussion sur la gouvernance à plusieurs niveaux

10h45 – 11h15 Pause-café

11h15 – 12h30 Point 6 (suite) - Discussion sur la structure

12h30 – 14h30 Pause déjeuner

14h30 – 15h30

7. Feuille de route 2020-2021 du GT-ADI-INT et prochaines étapes

Les membres du GT-ADI-INT seront invité-e-s à examiner les prochaines étapes, notamment les modalités de planification des travaux relatifs à une recommandation du CM, nouvelle ou révisée (réponses au questionnaire et projet de recommandation), les contributions supplémentaires aux contours du projet cadre, la mise en œuvre d'actions à plusieurs niveaux pour promouvoir l'application des normes actuelles, et les moyens de soutenir l'action du CDADI notamment par des consultations et des communications régulières.

8. Autres questions

Annexe II
LISTE DES PARTICIPANT(E)S

MEMBRES

AZERBAÏDJAN

Agil SHIRINOV

Professeur,
Recteur de l'Institut azerbaïdjanais de théologie,
Professeur adjoint au département d'études religieuses
Institut azerbaïdjanais de théologie
Bakou, Azerbaïdjan.

Confirmé

BERGEN (NORVÈGE)

Sølve SÆTRE

Conseiller spécial pour la diversité,
Conseiller sur les questions politiques concernant les réfugiés, l'inclusion des Roms, les personnes LGBTI, la
prévention de la radicalisation, l'égalité de genre et les questions religieuses,
Département pour la culture, la diversité et l'égalité,
Bergen, Norvège.

Confirmé

BILBAO (ESPAGNE)

Claudia Emmanuel LAREDO

Représentante,
Département de la coopération internationale et de la coexistence,
Bilbao, Espagne.

Confirmée

BRADFORD (ROYAUME-UNI)

Ian DAY

Directeur adjoint,
Services des actions de proximité et des usagers/usagères
Conseil de Bradford,
Bradford, Royaume-Uni.

Confirmé

BURSA-OSMANGAZI (TURQUIE)

Şenol DÜLGER

Coordinateur des relations extérieures,
Bursa-Osmangazi, Turquie.

Confirmé

CROATIE

Alen TAHIRI

Bureau gouvernemental pour les droits humains et les droits des minorités nationales,
Zagreb, Croatie.

Excusé

FINLANDE

Peter KARIUKI

Spécialiste principal,
Secrétaire général,
Conseil consultatif des relations ethniques (ETNO),
Ministère de la justice,
Département de la démocratie et du droit public,
Helsinki, Finlande.

Confirmé

IOANNINA (GRÈCE)

Dionysia AMPATZIDI

Conseillère principale du maire d'Ioannina pour les politiques sociales et migratoires
Ioannina, Grèce.

Confirmée

ITALIE

Nadan PETROVIC

Professeur,
Coordinateur du Centre d'études sur les migrations et les personnes réfugiées,
Rome, Italie.

Confirmé

(ARRONDISSEMENT LONDONIEN DE) LEWISHAM (ROYAUME-UNI)

Damien EGAN

Maire,
Arrondissement londonien de Lewisham,
Royaume-Uni.

Confirmé

Philip BAKER

Responsable de l'Arrondissement refuge,
Arrondissement londonien de Lewisham,
Royaume-Uni.

Confirmé

LIMASSOL (CHYPRE)

Nenad BOGDANOVIC

Conseiller interculturel,
Limassol, Chypre.

Confirmé

LUBLIN (POLOGNE)

Krzysztof STANOWSKI

Directeur du Centre de coopération internationale,
Lublin, Pologne.

Confirmé

MALTE

Alexander TORTELL

Chef de l'Unité Intégration et antiracisme,
Membre du CDADI,
Direction des droits humains et de l'intégration,
Ministère des affaires européennes et de l'égalité, Malte.

Confirmé

MACÉDOINE DU NORD

Robert ALAGJOZOVSKI

Coordinateur national pour l'interculturalisme,
Une société unie, le développement de la culture et la coopération interministérielle.
Gouvernement de la Macédoine du Nord,
Skopje, Macédoine du Nord.

Confirmé

NORVÈGE

Pia Buhl GIROLAMI

Directrice des politiques,
Ministère de l'Éducation et de la Recherche,
Département de l'intégration,
Oslo, Norvège.

Confirmée

PORTUGAL

Cecília MENDES

Conseillère principale,
Haut-Commissariat aux migrations (ACM),
Lisbonne, Portugal.

Confirmée

REGGIO EMILIA (ITALIE)

Daniele MARCHI

Maire adjoint,
Commune de Reggio Emilia, Italie.

Confirmé

Gianluca GRASSI

Cabinet du maire,
Commune de Reggio Emilia, Italie.

Confirmé

REYKJAVIK (ISLANDE)

Joanna MARCINKOWSKA

Spécialiste de l'immigration,
Bureau des droits humains et de la démocratie
Reykjavik, Islande.

Confirmée

ESPAGNE

Hana JALLOUL MURO

Secrétaire d'État chargée de l'élaboration de politiques migratoires et d'intégration,
Gouvernement espagnol,
Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations,
Madrid, Espagne.

Confirmée

Karoline FERNANDEZ DE LA HOZ

Directrice,
OBERAXE (Observatoire espagnol contre le racisme et la xénophobie),
Gouvernement espagnol,
Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations,
Madrid, Espagne.

Confirmée

TURQUIE

Burak YASAR

Expert des problématiques migratoires,
Direction générale de la gestion des migrations
Istanbul, Turquie.

Confirmé

ROYAUME-UNI

Ben GREENER

Directeur adjoint pour les questions religieuses, l'intégration et les communautés,
Ministère du Logement, des Communautés et de l'Administration locale,
Gouvernement du Royaume-Uni

Confirmé

Thomas ŞF LOVESEY

Responsable de l'intégration – Questions religieuses, intégration et communautés,
Ministère du Logement, des Communautés et de l'Administration locale,
Gouvernement du Royaume-Uni

Confirmé

ÉTATS OBSERVATEURS

CANADA

Mary COULTER

Conseillère (Migration),
Mission du Canada auprès de l'Union européenne,
Bruxelles, Belgique.

Confirmée

MEXIQUE

Lorenia Iveth VALLES SAMPEDRO

Représentante,
Délégation mexicaine d'observateurs auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,
Cámara de Diputados del H. Congreso de la Unión,
Av. Congreso de la Unión No. 66, Col. El Parque,
Alcaldía Venustiano Carranza, C. P. 15960,
Mexico, Mexique.

Excusée

PARTICIPANT(E)S

UNION EUROPÉENNE

Laura CORRADO

Cheffe d'unité,
Commission européenne,
Direction générale de la migration et des affaires intérieures,
Unité C.2 – Voies légales et intégration,
Bruxelles, Belgique.

Confirmée

OIM (Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés)

Amanda MCPHERSON

Responsable de programme – Immigration & intégration,
Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés – IGC,

Confirmée

Genève, Suisse.

EXPERT(E)S/INTERVENANT(E)S

RÉSEAU ITALIEN DE CITÉS INTERCULTURELLES (Città del Dialogo)

Rosaria DE PAOLI

Coordinatrice nationale,
Milan, Italie.

Confirmée

VILLE DE MEXICO

Jorge JIMENEZ

Expert gouvernemental
Mexico, Mexique.

Confirmé

RÉSEAU PORTUGAIS DE CITÉS INTERCULTURELLES (RPCI)

Carla CALADO

Coordinatrice nationale,
Lisbonne, Portugal.

Confirmé

RÉSEAU ESPAGNOL DE CITÉS INTERCULTURELLES (RECI)

Gemma PINYOL

Coordinatrice nationale,
Barcelone, Espagne.

Confirmé

GOVERNEMENT RÉGIONAL DE VALENCE (Espagne)

Daríá TERRADEZ SALOM

Directrice générale chargée des relations avec l'UE et l'État,
Generalitat valenciana,
Valence, Espagne.

Confirmé

EXPERTS INDÉPENDANTS

Niall CROWLEY

Expert indépendant des Cités interculturelles,
Dublin 7, Irlande.

Confirmé

Robin WILSON

Expert du groupe de travail du CDADI sur la Covid-19,
Belfast, Irlande du Nord, Royaume-Uni.

Confirmé

CONSEIL DE L'EUROPE

DG II - Direction générale de la démocratie
Direction de l'anti-discrimination/

Jeroen SCHOKKENBROEK

Directeur,
Service de l'anti-discrimination.

Hallvard GORSETH

Chef de service,
Secrétaire du CDADI,
Service de l'anti-discrimination et Roms et Gens du voyage.

Ivana D'ALESSANDRO

Cheffe de l'unité des Cités interculturelles,
Secrétaire du GT-ADI-INT.
Courriel : ivana.dalessandro@coe.int

Irena GUIDIKOVA

Cheffe de la division Anti-discrimination et coopération,
Co-Secrétaire du GT-ADI-INT
Courriel : irena.guidikova@coe.int

Leonor TEJADO HINOJO

Assistante administrative,
Unité des Cités interculturelles,
Assistante du GT-ADI-INT.
Tél. : +33 (0)3 90 21 42 52
Courriel : leonor.tejado@coe.int

Andrea WICKSTRÖM

Chargée de projet,
Unité des Cités interculturelles,
Courriel : andrea.wickstrom@coe.int

Yann PRIVAT

Assistant administratif,
Unité des Cités interculturelles,
Tél. : +33 (0)3 90 21 42 52
Courriel : yann.privat@coe.int

Annexe III
FEUILLE DE ROUTE 2020-2021 DU GT-ADI-INT

TÂCHE	2 ^e réunion 1 ^{er} -3 décembre 2020 (CDADI fév./2021)	3 ^e réunion Avril 2021 (CDADI juin/2021)	4 ^e réunion Septembre 2021 (CDADI déc./2021)
<p>Élaborer un cadre de politiques multi-niveaux pour l'intégration interculturelle (tâche spécifique iv) et promouvoir la sensibilisation aux normes du Conseil de l'Europe en matière d'intégration interculturelle</p> <p>Promouvoir et examiner la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2015)1 sur l'intégration interculturelle</p> <p>Faciliter la coopération multi-niveaux, notamment en ce qui concerne les migrant(e)s (mission principale vii)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance à plusieurs niveaux : mener une discussion approfondie sur les « modalités pratiques » - Achever le projet de cadre de politiques et le présenter au CDADI dans la perspective de sa 2^e réunion - Évaluer l'avant-projet de Recommandation sur l'intégration interculturelle au niveau national et le soumettre au CDADI pour observations - Examiner et modifier le rapport sur la mise en œuvre par les États membres de la CM/Rec(2015)1, en prendre note et le présenter au CDADI avec des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Traiter de l'égalité de genre et de l'intersectionnalité - Achever et adopter le projet de Recommandation sur l'intégration interculturelle au niveau national et le présenter au CDADI pour adoption à sa 3^e réunion - (Achever les travaux sur le modèle de stratégie au cas où le CDADI ferait part d'observations supplémentaires) - Mener une discussion générale sur un projet pilote/de suivi visant à faciliter la coopération multi-niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter de : l'échange de bonnes pratiques et de l'apprentissage par les pairs (y compris au niveau national) - Évaluer la nécessité de créer un forum qui réunirait les bonnes pratiques des États membres - Discuter de la suite éventuellement donnée au 1^{er} mandat du GT-ADI-INT - Traiter des points éventuellement soulevés par le CDADI

Annexe IV

LIENS ET RESSOURCES UTILES

1. Canada

- [Parrainage communautaire](#)
- [Partenariats locaux en matière d'immigration](#)
- [Centre des compétences futures](#)
- [Trousse d'outils et site Web](#) de L'immigration, ça compte
- [Ressources de la Fédération canadienne des municipalités sur des collectivités accueillantes](#)
- [Donner aux nouvelles arrivantes appartenant à une minorité visible les ressources dont elles ont besoin](#)

2. Norvège

- [Norwegian Integration Strategy](#)

3. Portugal

- [Portugal's Strategic Plan for Migration](#)
- [Apprendre le portugais](#)

4. Royaume-Uni

- <https://www.gov.uk/guidance/integration-area-programme>
- <https://www.gov.uk/government/consultations/integrated-communities-strategy-green-paper>
- <https://www.gov.uk/government/publications/integrated-communities-innovation-fund>
- <https://www.gov.uk/government/publications/esol-english-for-speakers-of-other-languages-for-integration-fund-prospectus>
- <https://www.gov.uk/government/publications/integrated-communities-action-plan>

5. Gouvernement régional de Valence (Espagne)

- [Stratégie en matière de migration de la région de Valence](#) (en espagnol)

6. Programme des Cités interculturelles

- [La cité interculturelle pas à pas : Guide pratique pour l'application du modèle urbain de l'intégration interculturelle](#)
- Guide anti-rumeurs dans le domaine éducatif : disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#). Un guide similaire a été établi en [italien](#) par le réseau italien des Cités interculturelles.
- [Cités interculturelles - Manuel sur la police de proximité](#). Également disponible en [anglais](#), en [italien](#), en [espagnol](#) et en [ukrainien](#).
- [Note d'orientation : 10 critères pour la création de discours alternatifs positifs et efficaces en matière de diversité \(RECI\)](#)